

# Introduction au droit, y compris les aspects sociologiques du droit

## Titulaire

Julien PIERET (Coordonnateur)

## Mnémonique du cours

DROI-D103

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Deuxième quadrimestre

## Contenu du cours

Une première partie s'attache à une étude analytique des différents aspects du système juridique. Sont ainsi abordés les concepts de sujet de droit, le système des sources, ainsi qu'un aperçu des matières et juridictions qui composent l'ordre juridique positif. Une seconde partie est consacrée à une étude critique. On déterminera les représentations sous-jacentes au discours juridique, par l'intermédiaire de notions comme l'Etat de droit. Sur cette base sera déterminé le rôle du droit positif dans une société capitaliste libérale.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours entend vous à amener à :

- à disposer d'une connaissance générale du droit, à en comprendre les concepts, les principes, les mécanismes fondamentaux mais également les utilisations, à travers une étude à la fois théorique et pratique basée sur des situations concrètes ;
- à saisir la dimension juridique d'événements tirés de l'actualité, en identifiant et en analysant correctement les règles juridiques qui s'appliquent à ces événements tout en comprenant également les enjeux sous-jacents au discours juridique articulé à leur propos.

## Pré-requis et co-requis

### Cours ayant celui-ci comme pré-requis

DROI-D203 | Droit public | 5 crédits

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours compte 5 crédits qui se répartissent comme suit :

- 2 crédits de théorie, qui correspondent aux 12 séances de 2 heures de cours *ex cathedra* durant lesquelles la matière est exposée et analysée tout au long du second quadrimestre.
- 3 crédits de travail personnel, qui correspondent aux 72 heures que vous consacrez à prendre connaissance des documents de diverse nature (coupures de presse, textes de lois et de décisions judiciaires, extraits vidéos, ...) illustrant la matière au fur et à mesure de son exposé lors du cours *ex cathedra*. Cela signifie qu'en moyenne, vous devrez consacrer 6 heures par semaine à préparer chaque séance de cours, un temps nécessaire pour aborder les documents complexes à consulter. Ces documents ainsi que les commentaires dont ils font l'objet lors du cours font partie des choses que vous devez connaître pour l'examen. Si vous pouvez bien sûr préparer les séances de cours chez vous ou à la bibliothèque de façon individuelle, sachez que vous pouvez aussi le faire dans le cadre des exercices pratiques organisés pour ce cours. Cette dernière solution vous est d'ailleurs vivement conseillée parce que vous êtes alors encadré-e-s par des assistant-e-s qui peuvent vous aider à comprendre les documents soumis à votre attention et à résoudre les questions qui vous sont posées à leur sujet. Il ressort de l'expérience des années précédentes qu'une préparation collégiale est plus riche qu'une préparation individuelle en ce qu'elle génère des débats plus nombreux au sujet des documents en question et qu'elle permet dès lors d'en comprendre le sens et d'en mesurer les enjeux de manière plus approfondie. Cela signifie aussi qu'en préparant les séances de cours au sein des exercices pratiques, les étudiant-e-s sont mieux préparé-e-s à l'examen.

Le cours prend par ailleurs appui sur un dispositif pédagogique important mis en ligne sur l'Université virtuelle. Les étudiant-e-s ne peuvent pas comprendre le cours – ses objectifs, ses méthodes de fonctionnement et ses thèmes – sans se rendre régulièrement sur l'espace virtuel consacré au cours. Vous y trouverez toutes les informations générales concernant le cours, son organisation et son évaluation. Vous y trouverez également et surtout les documents qui permettent d'illustrer la matière vue au cours ainsi que les diaporamas qui sont utilisés pendant le cours.

## Autres renseignements

### Contact(s)

Arnaud Louwette : arnaud.louwette@ulb.be

Julien Pieret : julien.pieret@ulb.be

## Méthode(s) d'évaluation

Autre

## Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation des étudiant-e-s se fait sur la base d'un examen écrit. Il s'agit principalement de questions inspirées de faits d'actualité mis en relation avec la matière vue au cours. À chaque question sont attachées plusieurs propositions de réponse que les étudiant-e-s doivent identifier comme étant vraies ou fausses, en justifiant chacun de ces choix. Des exemples d'examens organisés au cours des années antérieures peuvent être consultés sur le site de l'Université virtuelle. L'examen porte sur la matière vue au cours en ce compris les documents dont vous êtes invités à prendre connaissance pour chaque séance de cours.

EN RAISON DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES DU 2<sup>e</sup> QUADRIMESTRE 2019-2020, LES MODALITES DE L'EVALUATION ONT ETE ADAPTEES ET ONT FAIT L'OBJET D'UN DOCUMENT SPECIFIQUE COMMUNIQUE AUX ETUDIANT·E·S LE LUNDI 27 AVRIL 2020.

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'ensemble de la note est constituée par la note de l'examen écrit.

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-HHIST | **Bachelier en histoire** | bloc 2 et bloc 3, BA-POLI | **Bachelier en sciences politiques, orientation générale** | bloc 1, BA-SHUM | **Bachelier en sciences humaines et sociales** | option Bruxelles/bloc 1 et BA-SOCA | **Bachelier en sociologie et anthropologie** | bloc 1

